

Séance du 16 Mai 2024

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|----------------------------------|-------------|---------|
| Présents Conseil Municipal | En exercice | Votants |
| 10 | 11 | 11 |

L'an deux mille vingt quatre

Et le 16 Mai

A 20 heures 30

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de **Patrick PALISSE, Maire**

Présents :

Véronique BELANGER
Raphaël CHEVALARD
Patrick DOUCHY
Stéphane LHUISSIER
Anne LUPIAC
Lysiane PALISSE
Patrick PALISSE
Joël PUJADE
Frédéric PUGNERE
Mireille ROUZAUD

Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le

ID : 030-213001969-20240516-D202417-DE

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 07/05/2024 |

Absente

excusée :

Brigitte HOOGE a donné pouvoir à Anne LUPIAC

A été nommé secrétaire : Lysiane PALISSE

Objet de la délibération :

Sortie de la commune de Castillon du Gard du SIVU de l'Yeuseraie

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que lors du dernier Conseil Syndical, le Président du SIVU de l'Yeuseraie a fait part de la sortie de la Commune de Castillon du Gard du Syndicat. En effet, la commune de Castillon du Gard est sortie de la Communauté de Communes du Pont du Gard depuis le 1^{er} janvier 2024 pour rejoindre la Communauté de Communes du Pays d'Uzès. Cette dernière a la compétence DFCL.

Vu la délibération du SIVU de l'Yeuseraie acceptant le retrait de la commune de Castillon du Gard, toutes les communes membres du syndicat doivent entériner cette décision par délibération.

Après avoir pris connaissance de la demande, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le retrait de la commune de Castillon du Gard du SIVU de l'Yeuseraie.

Fait et délibéré à LE PIN, le 16 Mai 2024.

Pour copie conforme au registre.

Le Maire
Patrick PALISSE

